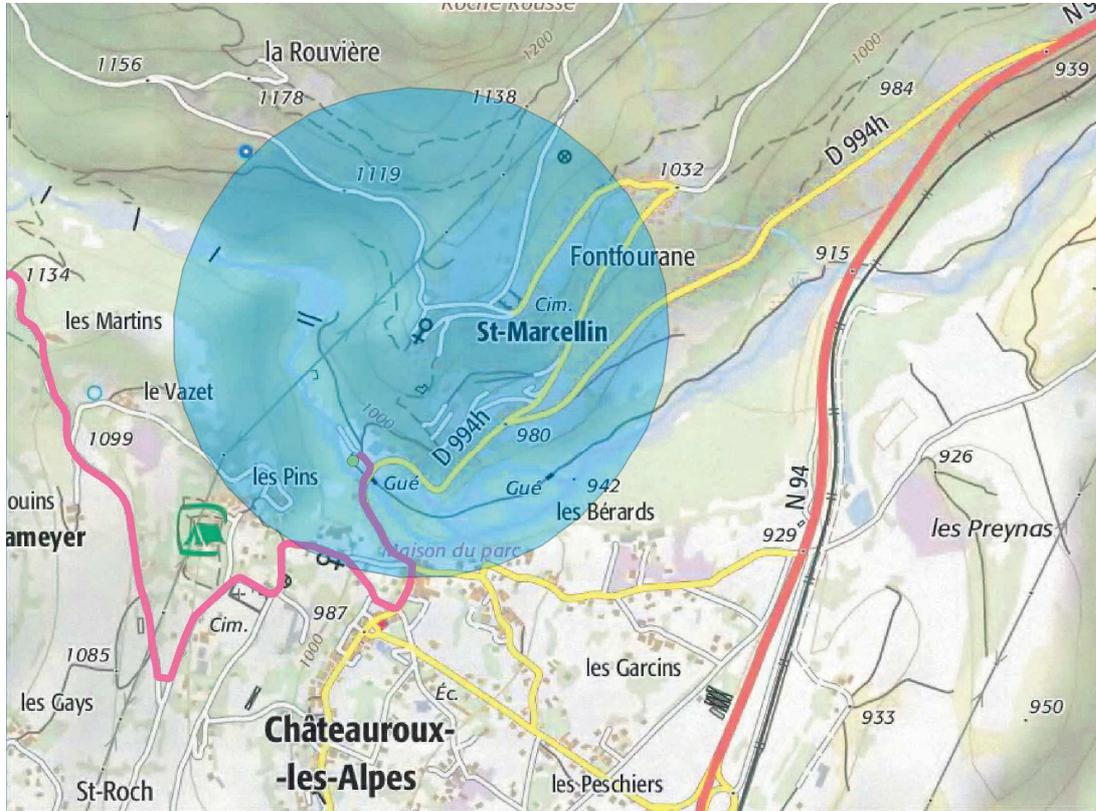


Annexe 10 :

Le projet de bâtiment pour abriter la turbine sera présenté à l'Architecte des Bâtiments de France, les préconisations pour l'intégration de la construction dans le paysage seront respectées et intégrées au dossier d'autorisation de travaux en périmètre de protection de monument historique qui sera joint à la demande de permis de construire.



Projet de microcentrale sur le Rabioux

Périmètre de protection MH - Eglise St Marcellin

N° : 2017_10_10 -

Code Affaire	Numéro	Indice

Référence fichier - X:\4-PROJ.FRANCE\2017_10_10-05-FAI-MC CHATEAUROUX LES ALPES\CARTOPLAN\AVP\QGIS\Chateauroux-MH.ggz

Légende

- Périmètre de protection
- Conduite_moins_impact
- Bâtiment de turbine

Dessiné par : L. ESCOFFIER - Vérifié par : JCL
 Référence fichier - Chateauroux-MH.ggz
 Sources: © IGN – SCAN25 ®

0 300 600 m
 1:12000

SCP